

## Activités Nautiques scolaires

**Période** :

- Automne : septembre – octobre
- Printemps : mars - Juin

**Cycle** : 8 séances

**Temps d'activité** : 3h d'activité dont 1h30 minimum sur l'eau (en cas de mauvais temps des séances de substitution sur terre seront organisées – 2 maximum par cycle)

**7 temps forts ont été identifiés dans le déroulement d'une séance type** :

- ✓ L'équipement des élèves
- ✓ La préparation des embarcations
- ✓ La mise à l'eau
- ✓ La navigation
- ✓ Le rangement du matériel
- ✓ Le bilan de la séance
- ✓ Le changement de vêtements dans les vestiaires

Voici quelques recommandations :

**1. L'équipement des élèves**

<b>PAR MAUVAIS TEMPS</b>	<b>PAR BEAU TEMPS</b>
Combinaison néoprène de type shorty Coupe-vent type K-way	Combinaison néoprène de type shorty Coupe-vent type K-way
Chaussures : pas de botte mais une vieille paire de basket ou une paire de chausson néoprène	Chaussures : pas de botte mais une vieille paire de basket ou une paire de chausson néoprène
Un bonnet	Une casquette Crème solaire
Une bouteille d'eau et un goûter	Une bouteille d'eau et un goûter

## 2. La préparation des bateaux : gréer

Le temps consacré à la préparation des bateaux va dépendre des conditions météo et des impératifs des marées ainsi que de l'orientation du projet. Néanmoins, ce moment appartient à l'activité et permet d'inculquer aux enfants des notions de respect du matériel et d'entraide pour les manipulations nécessaires. Son bon déroulement peut permettre d'en limiter sa durée et donc favoriser la navigation.

En ce qui concerne le portage, une sensibilisation par l'enseignant pourra être apportée afin que toute action de ce type se fasse les jambes fléchies et le dos droit.

## 3. La mise à l'eau

Ce moment nécessite une participation active de l'enseignant afin d'une part de contrôler la descente des bateaux près de l'eau puis de faciliter leur départ :

- Installation des safrans ;
- Mise en place des bateaux sur remorque ;
- Etc.

## 4. La navigation

Personnes qualifiées pour enseigner l'activité nautique :

- Les enseignants
- Les éducateurs sportifs (BE/BPJEPS ou en contrat de formation spécifique préparant BE/BPJEPS)

Taux d'encadrement : 2 adultes qualifiés dont l'enseignant quelle que soit la taille du groupe :

- 2 jusqu'à 24 élèves
- 3 de 25 à 36 élèves
- 4 de 37 à 48 élèves
- 5 de 49 à 60 élèves

1 bateau sécurité pour 10 embarcations sur l'eau (cf article 7) :

- Obligation au pilote de la sécurité d'être titulaire d'une carte mer ou d'un permis côtier (à partir d'un moteur de 7cv)
- Les personnes pilotes de sécurité n'ayant pas la qualification requise pour enseigner ne peuvent être comptabilisées dans le taux d'encadrement.

## 5. Le rangement du matériel

C'est un moment clé dans la séance car il nécessite la vigilance des cadres. En effet, les élèves sont souvent dissipés par le froid, l'excitation, l'envie de se baigner, etc. alors qu'il est nécessaire de ranger le matériel afin d'éviter une surcharge de travail pour les intervenants.

## **6. Le bilan de la séance**

Ce temps fait partie intégrante de l'activité. Il ne doit pas être négligé. Le débriefing est le seul moment où l'on peut recueillir à chaud les impressions des élèves et mesurer leur assimilation.

## **7. Le changement de vêtements dans les vestiaires**

Moment toujours très délicat à gérer, car soumis à une pression temporelle forte. Ce temps est souvent la conséquence de la gestion des six points précédents.